



Contravention carte grise

Par **jojo60240**, le **04/12/2016** à **21:29**

bonsoir

hier je me suis fait contrôler en voiture par la gendarmerie
je n'avais que l'assurance avec moi et la carte grise non changer en temps et en h

j'ai suis partie en famille a un anniversaire j'ai changer de manteau j'ai oublier mon portefeuille
donc pas mon permis

il mon demander mon nom prénom date de naissance lieu de naissance ect

il mon dit que je recevrais une contravention de 90 e a la maison mes j'ai rien signer sur place
pas de pv ou boitier sa me semble bizard

Par **aleas**, le **04/12/2016** à **22:00**

Bonsoir,

D'ici une dizaine de jours vous devriez recevoir un ou plusieurs avis de contravention.
Revenez sur le forum pour nous le dire.

Que le gendarme n'ait pas sur lui le "boitier" autrement appelé PDA n'est pas anormal, il
enregistrera la, ou les, contravention(s) sur l'ordinateur à la brigade.